

CATEGORIE DE COMMUNE urbaine = A, B, C rurale = D, E, F		INVESTISSEMENT en €/foyer		FONCTIONNEMENT en €/foyer							
		Changement systématique des sources		Maintenance des installations		Nettoyage complémentaire		Maintenance sans plan d'investissement pour la programmation du changement des lampes à vapeur de mercure		Passage en simplifiée à 3 ans par délibération	
Type d'entretien	Catégorie de la commune	Lampe	LED	Lampe	LED	Lampe et LED	Lampe et LED	Lampe	LED	Invest.	Fonct.
Simplifiée	rurale	3.22	0.00	16.58	13.45	15.00	34.00	39.00	Lampe	22.70	16.3
complète	rurale	4.05		20.85	18.55						

Consommation d'électricité en TTC : 155.81 €/Kva installé + 0.087 €/Kwh consommé

.prix fermes (HTT) pour les 3 ans du marché d'achat d'énergie (2016 – 2018)

. et majorés en fonction de l'évolution du TURPE, de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité), de la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et de la TVA (5.5% sur l'abonnement et 20% sur la consommation).

Option pose et dépose des motifs d'illumination temporaire : 117.40000000000001 €/h

Pas de versement de participation pour une année où l'option n'aurait pas été activé

Travaux Neufs : taux de participation de la commune : 56 %